

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE ST-GUILLAUME

AVIS PUBLIC

PRENEZ AVIS, que lors de la séance ordinaire du 4 avril 2022, à 19 h 30, à la salle du conseil, située au 106, rue St-Jean Baptiste à Saint-Guillaume, sera soumis pour étude et adoption, le projet de règlement :

« RÈGLEMENT NUMÉRO 257-2022 ABROGEANT LE RÈGLEMENT 207-2016 ET 233-2018 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME ».

Conformément aux dispositions de l'article 12 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, **AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné aux citoyens de la Municipalité de Saint-Guillaume par la soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière, ce qui suit :

1. **QUE**, lors de la séance ordinaire du 4 avril 2022, un avis de motion et un projet de règlement a été déposés à l'égard du règlement numéro 257-2022, modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés de la Municipalité de Saint-Guillaume.
2. **QUE** l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les employés municipaux est imposée par la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*.
3. **QUE** ladite modification du code d'éthique et de déontologie vise à se conformer aux nouvelles dispositions de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ;
4. **QUE** tout intéressé peut prendre connaissance du projet de règlement en s'adressant à la soussignée, au bureau municipal, situé au 106, rue St-Jean Baptiste à Saint-Guillaume sur les heures d'affaires régulières, soit du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 ;

DONNÉ à Saint-Guillaume, le 5^e jour du mois d'avril 2022.



Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anny Boisjoli, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Guillaume, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 5^e jour du mois d'avril 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 5^e jour du mois d'avril 2022.



Anny Boisjoli
Directrice générale et greffière-trésorière